

ELAN SAVIGNY ENVIRONNEMENT

Boîte Postale 01 - 91605 SAVIGNY SUR ORGE cedex

Association Loi 1901 N° W913001582

Site Internet : <http://www.elan-savigny-environnement.org>

Téléphone (répondeur) : Tel. 01 84 18 00 92

e-mail : contact@elan-savigny-environnement.org



ORLY : Travaux sur les pistes Réunion publique Savigny s/Orge le 14 juin 2017.

Les pistes de l'aérodrome de Paris-Orly ont subi régulièrement des travaux de réfection (en 2006, 2009 et 2011). Mais jamais d'une telle ampleur et pour une durée aussi longue : de 2016 à 2019.

Depuis la réunion de présentation des travaux en avril 2016, notre Association Élan-Savigny Environnement a participé et a assisté à de nombreuses réunions et échanges avec les autorités aéroportuaires, tant à l'Assemblée Nationale, qu'à la Maison de l'Environnement ainsi que dans les bureaux de la direction de l'aéroport.

Un bilan des travaux a été dressé par ADP au mois de décembre 2016 soulignant en particulier une communication de la part d'ADP insuffisante, sinon quasi inexistante auprès des habitants, un non-respect des engagements d'utilisation de la piste de secours.

Quant à la réalisation de travaux en dehors de l'été, bien que cela ait été demandé par toutes les parties, la réponse a toujours été la même : risque de brouillard en septembre/octobre, et perturbation des scolaires en mai/juin.

Dès septembre 2016, notre association a demandé l'étude d'un été sans travaux et un regroupement de deux années sur une seule.

Le 10 mai dernier, Monsieur Franck MEREYDE, Directeur de l'Aéroport Paris-Orly, en réponse à notre lettre du 6 mai, nous écrit : « **Pour ce qui relève des futurs travaux de la piste 3, nous nous étions engagés à étudier un regroupement des intervention. Les travaux de rénovation et de mise en conformité les plus impactants (qui conduiront à la fermeture de la piste) seront regroupés sur une seule année en 2019** ».

Nous vous demandons de nous confirmer qu'en 2018 nous n'aurons pas à subir les nuisances enregistrées en 2016.

Nous attendons toujours des réponses à nos questions, telles que :

- En 2016 = 2 000 mouvements déplacés ou supprimés.
- En 2017 = 2 500 mouvements déplacés ou supprimés.

Quelle est la répartition entre les vols déplacés et les vols supprimés ?

Les vols déplacés sont-ils programmés sur Vatry, par exemple, sur Charles-de-Gaulle ?

Nous pourrions répondre à l'instar de certains élus à votre invitation de visiter le chantier en paradant casque sur la tête -ce qui fait bien sur les réseaux sociaux- ou bien prétendre présenter une contre-expertise des travaux, mais nous ne sommes des experts ni en génie civil ni en gestion des avions.

Toutefois, nous avons quelques interrogations, telles que :

- L'aéroport de Londres-Gatwick ne dispose que d'une seule piste. Il a une capacité déclarée d'environ 55 avions par heure, au maximum.

- La planification de la COHOR -Association pour la Coordination des Horaires- indique pour l'été 2017 -et pour être précis pour la période du 25 juillet au 31 août- un nombre maximum de mouvements par heure pour Orly de 50 (édition du 3 mai 2017).

Notre question : Gatwick et Orly ayant les mêmes exigences de sécurité, comment se fait-il qu'il faille 2 pistes à Orly pour gérer 50 mouvements par heure alors que les contrôleurs de Gatwick peuvent en gérer 55 sur une seule piste ?

Si les contrôleurs n'ont pas la capacité de gérer 50 mouvements sur une seule piste, à partir de quel seuil doivent-ils utiliser 2 pistes ?

Est-ce cela qui explique qu'ADP n'ait pas été capable de gérer les heures de pointe en 2016, et ait abandonné tout effort d'amélioration en 2017 ?

Nous avons quelques difficultés à croire qu'ADP consacre 1.6 milliard d'euros à des investissements pour l'accueil des passagers en créant un bâtiment de jonction, alors que nous pensons sérieusement que le but réel est pour faciliter l'arrivée des gros porteurs.

Est-ce le cas ?

Les habitants sont très « remontés » contre cette espèce de désinvolture dont fait preuve ADP à leur rencontre. Le survol des avions provoque des nuisances sonores intensives, mais n'oublions pas la pollution chimique. Certes, notre ville ne fait pas partie de la zone de bruit, -et si tel était le cas cela permettrait plus de survols contre compensation- mais nous ne demandons pas de compensation en terme d'argent ou d'indemnités à verser à chaque habitant, ce serait plutôt en terme de réparation ou d'actions symboliques à verser auprès de ceux qui oeuvrent concrètement pour la protection de l'environnement dans notre région. Est-ce que ADP accepterait de verser des indemnités à chaque habitant survolé ? Est-ce que ADP accepterait de soutenir des associations qui luttent contre la pollution ?

Quant à la communication, ADP avait pris un engagement le 25 avril dernier : prévenir chaque habitant des zones survolées par un courrier d'information. Nous sommes à un peu plus d'un mois du début des travaux et nous constatons qu'ADP a failli à son engagement sur ce point.

Soyez certains qu'Elan-Savigny Environnement restera très vigilant sur la façon dont ce dossier sera traité, car nous n'oublions pas les grandes manifestations qui ont permis de fixer le nombre de créneaux horaires à Orly, et la non-utilisation de la piste 2 à des fins autres que de secours.

Dominique Catérini
Président,
ELAN – SAVIGNY ENVIRONNEMENT